

## Conseil d'école du 9 novembre 2009

**Présents** : M. Verne : DDEN, Mme Trentesaux : adjointe aux affaires scolaires.  
Mmes Ansoud, Tavel, Vérot-Dosse, Quarin, Choley, Boutigny et M. Renaud : parents d'élèves.  
Mmes de La Fontaine, Lime, Ravassard, Rochet, Trably et M. Dréno : enseignants  
M. Cévérero : directeur.

### **Ordre du jour :**

- 1) Bilan de rentrée.
- 2) Projet d'école et autres projets.
- 3) Fonctionnement de l'école .
- 4) Questions diverses.

### **1) Bilan de rentrée**

158 élèves étaient inscrits à la rentrée. Depuis, 2 enfants sont partis et un s'est inscrit. Les 157 élèves présents à ce jour sont répartis ainsi : 25 CP, 23 CP/ CE1, 28 CE1, 27 CE2, 29 CM1 et 26 CM2.

Un élève de CE2 bénéficie d'un assistant de vie scolaire (AVS) à mi-temps mais il manque encore un poste d'AVS pour un autre élève de CE1.

Mme Trably assure la décharge de direction.

M. Bieber assure le complément du temps partiel de Mme Lime.

Un échange de service est mis en place entre Mme Trably qui assure les cours d'anglais au CM1 et Mme Rochet qui assure les cours d'arts visuels au CM2.

Mme de La Fontaine travaille en décloisonnement avec deux collègues de l'école maternelle le lundi de 13h30 à 14h15. La classe partagée en trois groupes travaille alternativement en informatique, soutien et expression orale.

### **2) Projet d'école**

Le projet d'école est toujours en cours d'élaboration, mais d'autres projets ont démarré :

- *Le projet musical* : avec notre intervenant Thibaut Larue (5 heures par semaine pour toutes les classes)  
Cette année, le thème retenu est "Les musiques du monde" avec l'apprentissage de chants et de rythmes du monde entier qui débouchera sur un spectacle le 28 mai 2010 au centre festif avec un enregistrement.
- *Les rencontres sportives* :
  - badminton, endurance et jeux collectifs, acrogym, basket, sport boules (?) au cycle III.
  - basket, danse, acrogym, athlétisme pour le cycle II.
- *L'escalade pour les CE2* en mai et juin si on peut accéder au mur du collège pour l'initiation avant de grimper aux Roches de Cuiron.
- *Le tutorat* entre CP et CM2 sur des projets d'écriture.
- *Les relations intergénérationnelles* avec la visite de l'exposition sur les fruits d'automne organisée par le "Foyer de l'amitié".
- *Les commémorations* du 11 novembre et du 8 mai et la visite à la maison d'Izieu pour les CM2 lors de la classe de découverte.
- *Le printemps des écritures* pour toutes les classes.  
A l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire du Printemps des écritures organisé par la MJC en mars 2010, de nombreuses classes du département préparent une exposition de "cahiers de belles écritures".  
Pour aider à la mise en oeuvre, notre école a fait appel à Henri Mérou, calligraphe (pour 4 classes) et une calligraphe arabe interviendra le 30 novembre pour les 2 autres classes.
- *Les spectacles* des petites scènes vertes pour 5 classes.  
Les entrées sont financées par le Sou des écoles et le transport est pris en charge par le Conseil Général.
- *Les sorties scolaires* :  
Château des Allymes et Péruges pour les CM1 , musée des beaux arts et ébullisciences à Lyon pour les CE1 et les CP, musée de Cuisiat pour les CP/CE1.  
Une semaine de classe de découverte à Brégnier Cordon pour les CM2 (du 17 au 21 mai)
- *La récupération de cartouches* vides d'imprimantes pour les maladies orphelines.
- *La randonnée pédestre* de fin d'année pour toute l'école avec peut-être des activités sportives au stade de Montagnat .

### 3) Fonctionnement de l'école

#### *a) Demande de subventions et investissement :*

Il est demandé à la mairie :

- Une subvention d'environ 420 € pour l'achat de dictionnaires pour les élèves quittant l'école à la fin du CM2.
- Une subvention de 520 € pour la classe de découverte à la maison des Isles de Brégnier Cordon pour les CM2 (soit 20 € par élève). Le reste du financement est assuré par les parents, le Sou des Ecoles, les actions des élèves et le Conseil Général.
- Une subvention exceptionnelle d'environ 300 € pour l'achat d'instruments de musique nécessaires pour le spectacle.

#### *b) Problèmes matériels*

- Les bancs rajoutés sous le préau peuvent-ils être fixés ?
- La porte d'entrée semble abîmée .
- Le portail du bas s'ouvre mal.
- Le local sous la cantine n'est plus fermé suite à des dégradations ; nous n'osons pas y entreposer du matériel.
- L'horloge de la cour du haut est à réparer ; une aiguille est tombée.
- Le volet roulant de la BCD est en panne.

### 4) Questions diverses

- Mme Lime présente le bilan de la coopérative scolaire.
- Mme Trentesaux présente le Conseil Municipal d'Enfants : les élections auront lieu le lundi 16 novembre ; 14 candidats sont en liste, 6 conseillers doivent être élus par leurs camarades.
- Des parents demandent si le compte-rendu de ce conseil d'école sera visible sur le site internet de la mairie de Ceyzériat. Nous répondons qu'il sera mis en ligne comme les menus du restaurant scolaire.
- Les enseignants signalent que l'accès pompier est encombré régulièrement aux heures de sortie par des véhicules garés anarchiquement, ils demandent que soit aménagé un passage interdit à la circulation et réservé aux secours. La mairie va réfléchir à une solution pour la sécurité des enfants.
- M. Cévriéro rappelle que les allergies alimentaires doivent être signalées au directeur de l'école qui organise ensuite la rédaction d'un PAI (projet d'aide individualisé).
- Des parents font part de leur inquiétude quant à la surveillance des cours notamment aux heures d'entrée. Les enseignants précisent qu'il y a toujours deux surveillants et que désormais un enseignant restera près du portail.

Cependant, les enseignants font remarquer que la présence de parents stationnant aux abords de l'école ne facilite pas les choses ; les enfants ne sachant plus sous quelle responsabilité ils se trouvent. En ce qui concerne les récréations, la présence d'un enseignant dans la cour du bas ne se justifie que pour les jours de pluie, lorsqu'il y a beaucoup de monde sous le préau.

- A propos de la grippe, nous confirmons qu'il n'y aura pas de vaccination systématique à l'école ; les parents seront invités à conduire leur enfant dans un dispensaire selon un dispositif proposé par courrier de la CPAM.
- M. Verne intervient pour rappeler que notre règlement intérieur doit être mis à jour pour être conforme au nouveau règlement départemental.

Les modifications sont à étudier par chaque partie et seront débattues lors du prochain conseil d'école.

**Prochain conseil d'école : le lundi 8 mars 2010 à 20 h 00.**